

**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL AU DEBAT  
GENERAL DE LA CENT CINQUIEME (105<sup>EME</sup>) SESSION DU  
CONSEIL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES  
MIGRATIONS.**

La délégation du Sénégal voudrait s'associer à la déclaration faite par le Botswana au nom du groupe africain.

**Monsieur le Président,**

La délégation du Sénégal, après vous avoir félicité ainsi que les membres du Bureau, pour votre élection à la présidence du Conseil, vous assure de toute sa disponibilité à vous accompagner dans vos fonctions, pour la réussite de votre mandat.

Le Sénégal salue le travail accompli par le bureau sortant durant son mandat, sous la direction de l'Ambassadeur BASAGOITA du Pérou.

Le Sénégal félicite la Directrice générale Adjointe pour sa réélection et rend hommage à l'Administration et au personnel dévoué de l'OIM, pour le travail remarquable réalisé sous le leadership engagé et dynamique du Directeur général, pour la promotion et le respect des droits des migrants, en toutes circonstances et en tous lieux.

**Monsieur le Président,**

La migration internationale, phénomène consubstantiel à l'humanité et qui a dominé les sociétés anciennes, continue de marquer les sociétés modernes, surtout dans le contexte de la mondialisation et

de crises sociales, politiques et environnementales de toutes sortes touchant toutes les régions du monde qui ont fortement vu s'accroître en leur sein les mouvements des personnes.

Dans leur recherche du bien-être, les migrants sont confrontés à de nombreuses difficultés qui ont pour nom intolérance, xénophobie, négation de leurs droits, traite d'êtres humains, discriminations et autres pratiques dégradantes et inhumaines qui contribuent largement à les fragiliser et à les rendre plus vulnérables, comme l'a si bien développé le Directeur général dans son Rapport.

### **Monsieur le Président,**

Le Sénégal voudrait partager avec vous la conviction que la migration, si elle est bien organisée, pourrait offrir de nombreuses opportunités aux Etats, aux migrants et à leurs familles, aussi bien dans les pays d'origine que ceux de destination.

En plus d'être un important pays de départ de migrants, le Sénégal accueille plusieurs centaines de milliers de travailleurs migrants de la région. C'est pourquoi, il accorde une grande importance à ces mouvements de personnes qui contribuent de façon positive au développement socioéconomique des pays.

Les envois de fonds qui se chiffrent à 1,56 milliard d'USD en 2013, selon les données estimatives de la Banque mondiale, soit 10,4% du Produit Intérieur Brut du pays, constituent un appui considérable pour les ménages et une source non négligeable de financement de projets sociaux, immobiliers et même humanitaires.

Ces envois de fonds sont supérieurs aux flux de capitaux privés et à l'Aide Publique au Développement dans de nombreux pays et représentent, notamment pour les pays en développement, une manne financière qui appuie largement les efforts de lutte contre la pauvreté, priorité du Gouvernement du Sénégal.

C'est pour maximiser les effets potentiels de la migration que l'Etat du Sénégal a institué un Secrétariat d'Etat chargé des sénégalais de l'Extérieur et a décidé de mettre en place une bourse de projets dans le cadre des recommandations du Conseil présidentiel de l'investissement pour assurer une mobilisation efficiente de l'épargne de nos compatriotes émigrés vers des investissements productifs.

La création en 2008, du Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur, logé au Ministère des Affaires étrangères et des sénégalais de l'extérieur répond également à cet impératif car les diasporas peuvent constituer une source importante, d'investissements, d'échanges commerciaux, de capitaux, de transfert de technologies et de connaissances, en particulier pour les pays en développement.

Ce Fonds dont le budget est passé de 300 millions de francs CFA à un milliard francs CFA en 2014, visant à promouvoir les investissements productifs des Sénégalais de l'extérieur, a permis de financer plusieurs projets de sénégalais établis au Gabon, en Italie, au Mali, aux Etats-Unis, en Guinée, en France, dans des secteurs aussi divers que l'agriculture, la pêche, les Nouvelles technologies, l'industrie, les PME.

**Monsieur le Président,**

Ma délégation voudrait renouveler ses remerciements à l'OIM pour son appui constant aux efforts du Gouvernement du Sénégal, notamment dans la facilitation des opérations de rapatriement de ses ressortissants dans des situations de conflit par exemple en Lybie en 2011 et, plus récemment en République Centrafricaine où des centaines de compatriotes ont pu être pris en charge.

Cet appui prend aussi d'autres formes, à travers le Fonds de l'OIM pour le développement qui, depuis quelques années, apporte son soutien à la mise en œuvre de plusieurs projets destinés à répondre aux préoccupations des migrants.

C'est dans ce cadre que le Fonds de l'OIM a financé, il y a quelques semaines, à hauteur de USD 100,000, la mise en place d'une stratégie nationale de gestion de la migration. Ce projet a pour objectif de renforcer nos capacités en matière de gestion des migrations, de fournir un soutien technique à la rédaction du document de politique de migration nationale et d'aider à créer une plateforme visant à faciliter le dialogue et la coopération au niveau national sur les questions de migration.

D'autres projets ont également pu bénéficier du soutien du Fonds de l'OIM. Il s'agit entre autres, de l'appui, d'un budget de USD 100 000 dollars apporté en décembre 2013, apporté au Ministère de la santé et de l'action sociale pour le renforcement du système de santé de la région de Kédougou (Sud-est) et la promotion de la santé des populations locales ou migrantes dans cette zone frontalière de la

Guinée et du Mali qui accueille des flux importants de migrants attirés par le secteur traditionnel de l'extraction de l'or et d'autres activités connexes, ce qui pourrait rendre la région particulièrement vulnérable à la transmission de certaines maladies.

**Monsieur le Président,**

La recrudescence des crises humanitaires résultant des conflits et des catastrophes naturelles ainsi que les répercussions de la crise économique et financière, ont favorisé une augmentation sans précédent des flux migratoires.

La gestion d'une telle problématique aux conséquences humanitaires énormes, dans un contexte de raréfaction de ressources, constitue une source de préoccupation majeure qui devrait amener les Etats à renforcer leurs engagements pour une solution globale, par la coopération internationale, en vue de préserver les migrants de la vulnérabilité et des chocs liés aux aléas précités.

La migration doit être appréhendée comme un processus gagnant-gagnant où les intérêts de toutes les parties prenantes sont préservés y compris ceux des migrants et de leurs familles qui doivent être considérés comme priorités.

Les défis sont importants et pour l'OIM, il s'agira de faire en sorte que la migration régulière demeure l'élément premier du processus migratoire et un signe de la volonté de promouvoir les droits des migrants.

Il serait également important d'améliorer la mise à jour des statistiques qui permettent de mieux orienter les décisions et de disposer de données fiables dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de migrations.

La promotion des principes et le respect des droits fondamentaux des travailleurs migrants qui apparaissent comme une exigence des droits de l'homme, le respect des principes du travail décent, l'intégration des questions de migrations dans l'agenda de développement durable post 2015, la prise en compte particulière de la situation des femmes et des enfants, notamment ceux non accompagnés dans la migration, constitue autant de défis importants auquel l'OIM et ses partenaires devraient contribuer à répondre.

Pour conclure **Monsieur le Président**, la délégation du Sénégal souhaiterait se féliciter des actions du Groupe de travail chargé de réfléchir sur la Stratégie de l'OIM et ses relations avec le système des Nations Unies et encourager la poursuite des consultations sur ces sujets cruciaux tout en espérant que l'année 2015 marquera effectivement l'aboutissement heureux de ce processus.

Enfin, le Sénégal se félicite et souhaite la Bienvenue à la République Yougoslave de Macédoine et à l'Etat indépendant du Samoa, admis en qualité d'Etats membres de notre chère Organisation, ainsi qu'aux Institutions et différentes Structures, bénéficiant nouvellement de la qualité d'observateurs.

**Merci**